SIRA EAU et ASSAINISSEMENT
321 rue de Londres
Z.I. les Estaches
62730 LES ATTAQUES

CONTRAT D'ABONNEMENT

Adresse desservie :

Commune :

N° du compteur :

Index (chiffres noirs uniquement) :

Date de signature du bail ou d'achat :

N° d'abonnement :

Nombre de personne(s) dans le foyer :

Entre le **Syndicat Intercommunal de la Région d'Andres**

Et

NOUVEL ABONNE

O Madame O Monsieur O Société ou gestionnaire

NOM ou Raison sociale : **Prénom :**

Date de naissance :

SIRET *le cas échéant* :

Téléphone : **Mail :**

Si co-abonné :

NOM : **Prénom :** **Date de naissance :**

Téléphone : **Mail :**

Agissant en qualité de O PROPRIETAIRE O LOCATAIRE O AUTRE (précisez) :

➡Si locataire, coordonnée de votre propriétaire :

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Mail : **Tél :**

Adresse de facturation si différente de l'adresse desservie :

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité ou extrait KBIS pour les entreprises
- État des lieux ou photo du compteur

COORDONNEES DE L'ANCIEN OCCUPANT

NOM : **Prénom** :

Nouvelle adresse :

N° Abonnement : **Tél :**

PARTIE RESERVEE AU SIRA

N° Abonnement : **Diamètre** :

Point de consommation :

Type : ☐ Individuel ☐ Général ☐ Divisionnaire ☐ Semi-général

Il est convenu qu'un abonnement au service de distribution d'eau est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le règlement de service pour une durée indéterminée. Le règlement est disponible sur le site *www.sira-eau.fr* et à l'accueil du SIRA.

L'abonné :

- Certifie l'exactitude des renseignements fournis.
- Reconnaît avoir pris connaissance du règlement de service, notamment en ce qui concerne le délai de rétractation, les modalités de résiliation du contrat, ainsi que les voies de recours en cas de litige
- Accepte les conditions, charges, obligations qui y sont précisés.
- Reconnaît avoir pris connaissance des tarifs en vigueur. Les tarifs sont révisés annuellement par délibération du comité syndical. Les tarifs actualisés sont publiés sur le site internet du SIRA à chaque modification.
- Honorera le paiement des frais de souscription du présent contrat lors du paiement de sa première facture d'eau.
- *(Si l'adresse desservie est reliée au réseau d'assainissement collectif)* Reconnaît avoir pris connaissance que le présent contrat l'engage auprès du service d'assainissement collectif de la collectivité compétente, et que sa consommation d'eau engendrera la facturation d'une part Assainissement. Le service est assuré par le SIRA pour les communes de Les Attaques, Andres, Balinghem, Campagne-lès-Guînes et Licques ; par Grand Calais Terres et Mers pour Marck ; et par la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq pour les communes de Oye Plage, Saint Folquin, Saint-Omer-Capelle, Nouvelle-Eglise, Vieille Eglise et Offekerque.

Fait à LES ATTAQUES Le
En 2 exemplaires
Signature Cachet du SIRA
Mention manuscrite « Lu et Approuvé »
L'abonné

Le SIRA collecte et traite informatiquement vos données personnelles dans le cadre de la gestion du service d'eau potable et d'assainissement. Ces données sont traitées par les services du SIRA. Elles seront transmises au Trésor public dans le cadre de la facturation du service. Elles pourront être transmises à la collectivité gestionnaire du service d'assainissement compétente le cas échéant.
Vos données ne sont conservées que pendant la durée du contrat. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation des traitements. Pour cela, vous pouvez contacter l'accueil du SIRA.

Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Président 321 rue de Londres 62730 LES ATTAQUES
Tél : 03.21.85.53.10 courriel : admin@sira-eau.fr Site internet : www.sira-eau.fr